

Un nouveau guide pour les Structures du Bien-Être des Animaux (SBEA)

18 juin 2024



Depuis la publication du [décret 2013-118](#), des Structures chargées du Bien-Être des Animaux (SBEA) ont été mises en place dans les établissements utilisant et/ou élevant des animaux de laboratoire. Les missions et champs d'actions de ces structures sont clairement définis par la réglementation mais les modalités d'applications restent à l'appréciation et aux possibilités de chacun.

Cette situation a généré de nombreux débats et échanges qui ont fait ressortir la nécessité de constituer **un réseau national des SBEA**.

L'AFSTAL, le Gircor, et l'[OPAL](#) soutiennent ce réseau national des SBEA (RN-SBEA (avec lien vers site internet : [Réseaux SBEA C2EA s'engager pour le bien être animal dans la recherche \(sbea-c2ea.fr\)](#)) qui est animé par une cellule de coordination.

Le RN-SBEA a donc pour mission d'aider les SBEA dans l'accomplissement de leurs missions. Il organise une réunion annuelle la veille du congrès AFSTAL pour permettre aux responsables de SBEA de se rencontrer et d'échanger.

Il envoie aussi régulièrement des newsletters et des fiches pratiques. Il se fait le relai des initiatives dans le domaine afin de partager bonnes pratiques et idées.

Un des projets majeurs du RN-SBEA était d'écrire et de publier un guide, qui aiderait les SBEA à mieux accomplir leurs missions.

La cellule de coordination du RN-SBEA a fait appel en 2021 à des volontaires pour travailler sur les différents chapitres de ce guide. Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif des membres de la

cellule de coordination mais aussi de tous ceux qui ont souhaité y contribuer.

Le RN-SBEA est fier de vous proposer le fruit de son travail et espère que ce document vous sera utile.

Le guide n'est pas figé, il a pour vocation à évoluer selon la réglementation, les nouvelles techniques, les bonnes pratiques.

[Lire le guide](#)